

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE Laval

Municipalité de Laval, ce 20^e jour de juin de l'an deux mille vingt-quatre (2024).

COMPARAÎT :

Luigi DI TULLIO, résidant et domicilié au 7896, rue des Quatre-Vents, en la ville de Laval, province de Québec, H7A 0J3.

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de **Laval** d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (R.R.Q., c. Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et signé par un professionnel visé par l'article 31.42 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE (6 289 260)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **Laval**.

Terrain ayant front sur le **boulevard Lévesque Est, en la ville de Laval, province de Québec, H7A 1R8**.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

Luigi DI TULLIO est propriétaire de l'Immeuble pour l'avoir acquis de Marco D'INTINO et Anna Maria GIARDULLO aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Jessica HERMANOVITCH-CADOT, le 28 septembre 2021 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de **Laval** sous le numéro d'enregistrement **26 698 995**.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la ville de Laval et l'utilisation résidentielle est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint des études de caractérisation - Caractérisation environnementale des sols, numéro de référence EC-21-5310-14, contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 1.1 Les travaux incluaient la réalisation de cinq (5) tranchées d'exploration, identifiées TR-01 à TR-05. Les sondages ont atteint une profondeur variant de 1,85 m à 3,70 m. Des sols au droit du sondage TR-03 ont présentés des concentrations en HAP supérieur à l'Annexe I du RPRT. Plus précisément, le niveau de contamination est supérieur à l'Annexe II du RPRT, mais inférieur à l'Annexe I du RESC.
- 1.2 le site continent de la contamination qui dépasse l'Annexe I du RPRT, soit le critère applicable pour l'usage projeté de parc municipal.
- 1.3 le site a d'abord eu deux petites maisons dans les années 1940, agrandies dans les années 1960 et 1970 avant d'être démolies en 2020. Plusieurs débris de démolition en surface ou semi-enfouis, en plus de sols de remblais qui semblent provenir hors du site ont été observés sur le site.
- 1.4 la superficie du terrain occupé par les sols contaminés plus grand que l'Annexe I du RPRT est de 260 m² et est située aux coordonnées 45°38'53,90 N et 73°36'32,19 O. le volumes de sols contaminé est de 247 m³ et situé entre 1,75 et 2,70 m de profondeur
- 1.5 L'étude ne comporte pas de volet sur l'eau souterraine;

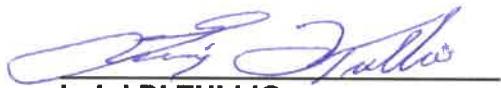
Ce résumé est signé par madame Myriam de Grandpré-Ruel, ing. ÉESA en date du **12 juin 2024**.

5. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT SIGNE, à Saint-Bruno-de-Montarville

Le 20 juin 2024



Luigi DI TULLIO

ATTESTATION

Je soussigné, Me Johan-Frédéric CLÉMENT, notaire à Saint-Bruno-de-Montarville, atteste que :

1. j'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. le présent document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 20 juin 2024

Nom: Johan-Frédéric CLÉMENT

Qualité: notaire

Adresse: 1691 rue Montarville, suite 100, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3T8



Me Johan-Frédéric CLÉMENT, notaire

